



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 30 Septembre 2009

Date de la convocation 23 septembre 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des fêtes Fontès
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean-Noël, M. GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M. MARTINEZ Christian, M. VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, M. SEGURA René, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard, Mme MILAN Andrée FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M. VIALA Daniel, M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard, OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. QUEROL Jean-François, M. LEBREAU Jean-Jacques PERET : M. BILHAC Christian, M. MONTAGNE Jacques SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian VALMASCLE : Mlle VALENTINI Martine,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à SATGER Jean-Noël M. JURQUET Henri à M. CAZORLA Alain M. REVEL Claude à M. SEGURA René M. BORE Jacques à M. FAVIER Marc M. AZAM Joël à M. BILHAC Christian M. VALENTINI Géraud à Mlle VALENTINI Martine</p>		

Objet : Convention de partenariat financier entre la Communauté de Communes du Clermontais et le Centre Hérault Initiative

Monsieur LIEB expose aux membres du conseil communautaire que le Centre Hérault initiative créé pour apporter une aide technique et financière aux personnes physiques porteuses de projets de création ou reprise de

développement d'activité sur le territoire a sollicité la Communauté de communes afin de soutenir financièrement l'ensemble de ses actions.

Il précise que cette association a pour objet de :

- Favoriser l'accompagnement technique des porteurs de projet tout public
- Renforcer les fonds propres et contribuer au bouclage des plans de financement par l'attribution de prêts d'honneur
- Préparer l'expertise des dossiers présentés aux comités d'agrément
- Améliorer les conditions de pérennisation des activités en organisant les termes du suivi post création.

Dans ce cadre un projet de convention de partenariat fixant les modalités techniques et financières de la participation de la Communauté de Communes a été établi pour une durée de un an.

Le montant de la participation est calculé en fonction de l'activité sur le territoire :

- Sur la base de 1000 euros par dossier instruit en comité d'agrément
- Auxquels s'ajoutent 300 euros par entreprise sortant du dispositif de l'Association et toujours en activité.

Soit une participation pour l'année 2009 qui s'élève à la somme de 14 000 Euros.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention de partenariat financier entre la Communauté de Communes du Clermontais et le Centre Hérault Initiative telle que présentée,

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.